Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 32

Artikel: La petite Effie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-220440

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

64me ANNÉE — N° 32. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* Samedi 7 août 1926

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus.**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RESPECT AU DRAPEAU!

C'EST inouï qu'on ait tant de peine à obtenir de notre peuple l'observation des élémentaires devoirs de tout bon patriote envers la Patrie et son emblème, le drapeau.

Nous avons été péniblement impressionné, le 1er août, de voir, dans les établissements publics où des orchestres jouaient des airs de circonstance, entre autres, nos deux chants nationaux : « O ! monts indépendants... » et le Cantique suisse, l'assistance continuer de bruyantes et souvent banales conversations et surtout rester assise. Plusieurs même avaient le chapeau sur la tête. C'est inadmissible. S'il est des sans-patrie, il est bon qu'on les distingue et les connaisse. Mais comment le peut-on quand ils se confondent avec les patriotes, dont, par suite d'une coupable insouciance, l'attitude est la même que la leur.

Combien de fois a-t-on vu, dans nos fêtes, dans nos manifestations nationales, des étrangers nous donner l'exemple des marques du respect dû à la Patrie. C'est profondément humiliant, cette leçon de patriotisme.

Quelqu'un nous racontait qu'étant dernièrement en Italie, il avait été vivement impressionné de l'empressement et de l'unanimité avec lesquels s'était levée une assemblée, à l'ouïe d'un chant fasciste. Le fascisme, aujourd'hui, symbolise le patriotisme italien. Et, lorsque le corps de musique qui participait à la manifestation, à laquelle assistaient plusieurs de nos compatriotes, joua, en leur honneur, l'air national suisse, tous les Italiens présents se levèrent et se découvrirent, dans un louable sentiment de déférence envers leurs hôtes étrangers. Ces hommages internationaux réciproques, rendus à la patrie, sont tout naturels et très nécessaires.

Et lorsque, dans la rue, passe le drapeau, pourquoi, spontanément, chacun n'enlève-t-il pas son chapeau ? Mais non, nous hésitons encore ; nous regardons autour de nous pour chercher l'exemple et, quand nous nous décidons et que, dans un geste timide et lent, nous saluons, au passage, l'emblème de la Patrie, c'est souvent trop tard, il a déjà disparu au tournant de la rue.

Et, pourtant, c'est si simple, c'est si naturel, ce geste. Pourquoi donc n'y habitue-t-on pas d'emblée nos écoliers. En leur apprenant à bien connaître leur pays et son histoire, que ne leur apprend-on, du même coup, à le respecter, à l'aimer et à observer spontanément, dans toutes les circonstances où cela se doit, les manifestations extérieures de ce respect et de cet amour !

X.

Vie de famille. — Un vieux dicton dit que... « rien ne vaut la vie de famille». Combien il a raison! Pourtant, il ne faut rien exagérer.

Ainsi, trouvons-nous, dans un confrère biquotidien, cette curieuse annonce :

« On demande un bon domestique. Petit train de campagne, six vaches, vie de famille. Blanchi et raccommodé. Adresser, etc. »

On connaissait la vache qui regarde passer le train, mais celle qui blanchit et raccommode... en famille.

La petite Effie, âgée de cinq ans, examine avec une attention soutenue le chat allongé le long du feu de la cheminée. L'animal, dans cette douce chaleur, se met à ronronner voluptueusement. Effie bondit au boudoir de sa maman :

— M'man ! m'man ! crie-t-elle, venez- vite... le chat commence à bouillir.

LO PAISAN ET L'AGRONOME

SEDE-VO cein que l'è qu'on agronôme ? L'è prâo dèfecilo de repondre. L'è on païsan que n'è pas païsan ! Lo païsan dusse dèmorâ à la campagne, sè cllinnâ su la teppa tot lo dzo doureint, achomâ la terra, rasâ lo prâ, pllianta, sènâ, arrâ, hertsi, toodre sè choque et châ. L'agronôme, lî, l'è bin on païsan, se vo voliâi, mâ ie pâo dèmorâ à la vela, pè la tserrâire de Bor âo bin la plliècе de St-François. Se l'attrape on mau de rita, n'è pas po cein que s'è trâo cllinnâ, âo bin que l'ausse fié su la terra avoué dâi zuti ; ie rase dâi iâdzo lî-mîmo âo bin lè z'autro, mâ pas lè prâ ; se plliante l'è dâo lezi, sè too pas lè pî et sa châ vaut gros. Et, tot parâi, clliâo z'agronôme sant dâi tot fin po tot cein que s'agit dâi tsamp, dâi boû, dâi vegne, dâi prâ, mîmameint dâi courti et dâo plliantâdzo. L'ant recordâ tot cein dein lè lâivro et l'ant einveintâ dâi nom po appelâ autrameint lè z'affére de per tsî no, dâo Dzorat, dâo Gros-de-Vaud, dâo Jura, de la Broûïe, dâo Paï-d'Amont âo bin dâi z'Ormont.

La sau po lè bîte, lâi diant dâo *chlorure de sodioume,* que cein vo baille lo bourlâcou rein que de l'oûre ; lè tsampagnon, lè z'appelant dâi *fanérogame* et mille z'autro z'affére dinse. Et pu sant à la novalla moûda. L'ant einveintâ lè sèietâose, lè dèsandagnose, lè ratèlâose, lè z'eimbottalâose, lè tserrî sein corne, lè z'ertse sein deint, lè tsè à ètsîle su dâi pont sein z'ètsile, lè machine à ècâore que vo liettant et vo dèliettant lè dzerbe, lè trai sein palantson et lè z'eingré chimique.

To parâi, crâio que vant on boquenet liein, clliâo z'agronôme. L'autr'hî ein avâi ion, Monsu Tubetta, que dèvesâve avoué lo pére Grebon, on païsan dâo tot vîlhio teimps et que lâi faut pas racontâ dâi z'histoire de clliâ novalla moûda. L'a oncora la faux, que manèie quemet on savâi fére dein lo vîlhio teimps, ie preind lardzo, sèie su lo talon et dâi boûne coutallâïe, et principalameint ie met prâo drudze et prâo fèmé su sè tsamp. Adan, l'autr'hî, que l'èpantsive on pucheint tsè de fèmé po sè truffie, Monsu Tubetta lâi fâ dinse :

— Vo vo z'arenâde, pére Grebon, avoué voûtron fèmé. Ein faut trâo ! Vo devetrâi betâ de clliâo z'eingré que lâi diant *chimique* et qu'on n'a pas fauta dâi sènâ atant. Lè z'agronôme sant suti que dâi serpeint. Ein a ion que tsertse onna drudze que onna blliessâïe fasse atant d'effé qu'on pucheint tsè de fèmé. Adan, tot l'eingré que faut po fèmâ onna pousa, on porrâ lo portâ dein iena de sè catsette de gilet.

— Oï, lâi repond lo pére Grebon, et la recolta dein l'autra catsette.

Marc à Louis.

Au restaurant. — Un chat rôde autour de la table du client.

Le client. — Garçon, chassez donc cette sale bête !

Le garçon. — Ah ! Monsieur, les jours où il y a du lapin sauté, le patron aime bien que le chat soit en évidence. Il appelle ça une rassurante précaution !

LES LUNETTES A LA MODE

POUR être chic, vraiment très chic, il est indispensable, actuellement, de porter des lunettes. Non point des besicles banales et désuètes comme celles de nos mère-grand; mais des lunettes dont chaque partie doit avoir des dimensions absolument conformes aux prescriptions du code de la super-élégance.

Les verres et leur monture ont la forme et, à peu de chose près, les dimensions de sabords de bateau à vapeur ; les branches me font penser aux limonières de quelque char de chasse.

Et, lorsque vous avez affublé cette colossale construction sur votre appendice nasal, que vous avez mis votre figure, jusqu'alors mignonne, entre les limonières de l'objet, alors vous êtes chic, superlativement chic, bien que vous ayiez absolument l'air de quelque hibou, ahuri de voir un feu de Bengale. Mais, voilà, c'est chic, très, très chic, alors, vous comprenez que chacun en veut porter pour être « à la page ».

Je connais des gens dont la vue a baissé tout d'un coup, d'un jour à l'autre. Un de mes amis s'est soudain aperçu qu'il était hypermétrope au dernier degré ; un autre, faute d'un défaut de vue suffisant, ne supporte plus la grande lumière ; il lui faut des verres de couleur et, par conséquent, des lunettes. La petite dactylo du bureau d'en face, a laissé choir, par mégarde, le lorgnon qu'elle portait jusqu'alors, et probablement devenu trop vieux jeu ; tout cela, pour acheter des lunettes.

Pour faire avaler au bon public l'inélégance de ces appareils, on leur trouve mille qualités que n'avaient pas les anciens modèles : champ visuel plus grand, monture plus légère, solidité à toute épreuve et que sais-je encore; penser le contraire serait s'attirer les foudres de l'honorable corporation des opticiens. Pour moi, je ne leur vois qu'une seule qualité, à ces lunettes ; mais une qualité indiscutable qui résume et éclipse tout à la fois ; toutes les autres : « C'est la Mode ! » et voilà ! Enfants, n'y touchez pas !

Pierre Ozaire.

AU GRAND CONSEIL VAUDOIS EN 1848

Monsieur et non « Sieur ».

LE *Bulletin du Grand Conseil,* qui aura bientôt cent ans d'existence, est une source intéressante pour l'histoire, non seulement politique et administrative, mais aussi pour celle des coutumes et des mœurs de notre canton. [1]

J'ai tiré de cette publication, à l'intention du *Conteur,* le curieux document reproduit ci-après, qui m'est tombé par hasard sous les yeux. Il nous montre le prix qu'attachaient déjà nos grands-pères aux questions d'étiquette et de politesse. [2]

M. Henrioud.

L'ordre du jour est le rapport de M. Wenger sur une pétition de 18 habitants de Lausanne, relative au mode de rédaction du procès-verbal des séances du Grand Conseil, quant à la désignation des individus.

Dans beaucoup de cas, disent les pétitionnaires, la forme n'est rien, mais dans d'autres, elle peut avoir quelque valeur. C'est ce que vous avez souvent reconnu, Messieurs, dans la rédaction de différentes lois. Nous avons remarqué que dans le procès-verbal de vos séances on adapte quelquefois à certains noms l'épithète de **sieur** et à d'autres celle de **Monsieur** : « Monsieur un tel présente son rapport sur la pétition